

Questions and Answer #4
RFP 202200482A
Prevalence of Sexual Coercion and Violence (SCV) in Federal Custody

Question 1

What data will PS be providing to assist with recruitment (e.g., addresses, other contact details)? In what way will PS assist with recruitment? This has implications for our planned recruitment strategies.

Answer 1

Public Safety has issued Amendment #4 to address the question above regarding the data that Public Safety will provide to assist with recruitment. In addition to the data, please reference Section 6.5 of the Statement of Work with regard to Public Safety's role in recruitment.

Amendment to Statement of Work- Section 4A: (addition in red)

PS will provide a list of the target population that the Contractor will recruit from for both the pilot and national study. *This list will include demographic and contact information (i.e., mailing addresses).*

Question 2

Can PS provide assurance that support will be provided through PS to participants who might be distressed as a result of participation? For example, perhaps could we have assurance that Chief Psychologists for each region have agreed that support (or assistance with securing support) can be provided by CSC to participants if needed (especially given long waiting lists associated with the provision of trauma care through health channels in various jurisdictions served by CSC).

Answers 2

Public Safety has issued Amendment #4 to address the question above.

Amendment to Statement of Work- Appendix A: Data Collection (addition in red)

It is also important that mental health resources are readily available for participants who experience psychological distress during or following the study. Thus, the list of available mental health resources will be provided to participants for any experiences of psychological distress during or following the study. *PS will work with CSC to provide a list of available regional mental health resources.*

Questions et réponses n° 4 DP 202200482A

Prévalence de la coercition et de la violence sexuelles de la population chez les détenus sous responsabilité fédérale

Question 1:

Quelles données PS fournira-t-il pour faciliter le recrutement (par exemple, adresses, autres coordonnées) ? De quelle manière PS aidera-t-il au recrutement ? Cela a des répercussions sur nos stratégies de recrutement prévues.

Réponse 1:

Sécurité publique a émis l'amendement # ? pour répondre à la question ci-dessus concernant les données que Sécurité publique fournira pour faciliter le recrutement. En plus des données, veuillez consulter la section 6.5 de l'Énoncé des travaux en ce qui concerne le rôle de Sécurité publique dans le recrutement.

Modification à l'Énoncé des travaux - Section 4A : (ajout en rouge)

SP fournira une liste de la population cible parmi laquelle l'entrepreneur recrutera pour l'étude pilote et l'étude nationale. **Cette liste comprendra des informations démographiques et de contact (c'est-à-dire des adresses postales).**

Question 2

PS peut-il garantir qu'un soutien sera fourni par PS aux participants qui pourraient être en détresse à la suite de leur participation ? Par exemple, pourrions-nous avoir l'assurance que les psychologues en chef de chaque région ont convenu qu'un soutien (ou une aide à l'obtention d'un soutien) peut être fourni par le SCC aux participants si nécessaire (surtout compte tenu des longues listes d'attente associées à la prestation de soins de traumatologie par les voies de santé dans divers secteurs de compétence desservis par le SCC).

Réponse 2 :

Sécurité publique a émis l'amendement # ? pour répondre à la question ci-dessus.

Modification à l'Énoncé des travaux - Annexe A : Collecte de données (ajout en rouge)

Il est également important que les ressources en santé mentale soient facilement disponibles pour les participants qui éprouvent de la détresse psychologique pendant ou après l'étude. Ainsi, la liste des ressources disponibles en santé mentale sera fournie aux participants pour toute expérience de détresse psychologique pendant ou après l'étude. **SP travaillera avec le SCC pour fournir une liste des ressources régionales disponibles en santé mentale.**

